



Journal de COPPET

Numéro 17

juin-septembre 2014



ÉDITION SPÉCIALE

Festival de Théâtre au château de Coppet

Autour de Mme de Staël
du 23 au 27 juin

»encart



Editorial



Un château orphelin

Avec le décès du Comte d'Haussonville, propriétaire du château, c'est un peu une page de l'histoire de Coppet qui se tourne. Déjà enfant il arpentait les rues du bourg et au fur et à mesure que les années passaient, les Copétans s'habituèrent à cet homme réservé et timide sans que personne ne soupçonnât qu'il fût châtelain!

Très attaché au précieux patrimoine légué par ses illustres ancêtres, le Comte d'Haussonville a œuvré toute sa vie pour que celui-ci ne soit pas galvaudé et que l'héritage de la pensée européenne continue à briller dans les murs de son château.

La commune entretenait avec lui des relations amicales et notre souhait le plus cher est que cette situation perdure avec ceux qui reprendront les rênes du domaine.

Un été festif

Rarement Coppet n'aura connu autant de manifestations dans un laps de temps aussi court. Gageons que tous les événements proposés seront une réussite et que nos citoyens apprécieront.

Cela commence le 21 juin par une Fête de la Musique dont le programme très éclectique permettra à tout un chacun de trouver son bonheur. Elle sera suivie, deux jours après, par le festival «Autour de Mme de Staël», qui a conquis ses lettres de noblesse au fil des années pour devenir aujourd'hui

un rendez-vous désormais incontournable. Les amateurs de sports, quant à eux, s'en donneront à cœur joie en participant à la journée de Paddle-Up organisée le 28 juin. Les festivités continueront avec la Route Lyrique et sa joyeuse troupe qui nous jouera Phi-Phi début juillet. Et pour ceux qui ont la fibre patriotique bien aiguisée, rien de mieux qu'une belle Fête Nationale. Quant aux juilletistes de retour en août à Coppet, ils revivront, le temps d'une Fête du Lac, l'ambiance des apéros de vacances.

La commune s'est donc mise en quatre pour que votre été soit festif. Profitez-en et surtout, consommez sans modération. A vous tous, nous souhaitons un bel été.

Isabelle Naville

Informations pratiques

Grefte

Lundi: 08h30-11h30
Mardi: 07h00-11h30
Mercredi: 08h30-11h30
Jeudi: 13h30-18h30
Vendredi: fermé
Tél. 022 960 87 00

Buvette du Port

(29.3.2014 - 2.11.2014)
Du 2 juin au 22 septembre
tous les jours: 08h30-22h00
Du 23 septembre au 2 novembre
tous les jours: 10h00-19h00
Tél. 077 471 06 45

Buvette des Rocailles

(6.6.2014 - 22.9.2014)
Vendredi: 16h00-22h00
Samedi: 10h00-22h00
Dimanche: 10h00-20h00
Jours fériés: 10h00-20h00

Commune

Rapport d'activités du Conseil communal de mars à mai 2014

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Depuis la préparation de la dernière édition du Journal de Coppet et jusqu'à la présente édition, le Conseil communal a siégé à trois reprises, soit les 17 mars, 28 avril et 26 mai.

Lundi 17 mars 2014

Préavis n° 1/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 910'000.- pour l'acquisition de 10'995 m² à détacher de la parcelle n° 1 de Coppet. **Refusé.**

La surface proposée à l'achat correspondait au territoire se trouvant entre le cours d'eau de la Doye et le chemin Bleu. Cet espace de 10'995 m² est en grande partie en aire forestière, donc inconstructible, mais il dispose d'une partie classée en zone intermédiaire, soit env. 4'600 m². Il faut encore relever que sur la partie ouest de ce terrain figure l'emprise du contournement. Ce terrain intéressait la Municipalité car il se situe sur un site stratégique de par la proximité des écoles. Il offrait également d'intéressantes possibilités de développement de cheminements piétonniers aux abords de la Doye.

Préavis n° 13/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 43'000.00 pour la mise en conformité du local des archives communales dans le bâtiment de l'école primaire du Greny. **Accepté.**

Les archives historiques de notre commune sont actuellement conservées dans des locaux en sous-sol du bâtiment de l'école primaire du Greny, lesquels présentent entre autres un taux d'humidité supérieur aux normes relatives à la conservation du papier et des parchemins. De plus, ces locaux n'offrent pas une protection adéquate contre les incendies, les inondations et le vandalisme. Les travaux envisagés permettront de pallier ces inconvénients.

Préavis n° 15/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 66'000.00 pour la réfection des deux portails de l'Allée du château. **Accepté.**

Une servitude établie en faveur de la commune permet au public d'utiliser le cheminement existant dans l'Allée du château. Elle précise également que l'entretien et la réfection du chemin et de l'allée d'arbres sont à la charge de la commune. Ainsi, le portail installé en face du château sera entièrement refait alors que celui se trouvant à l'extrémité sud de l'Allée bénéficiera d'une simple remise en état. De plus, l'un des piliers de ce dernier portail, fissuré sur toute son épaisseur, sera réparé et consolidé.

Préavis n° 16/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 195'000.- pour la réalisation, sur le territoire communal, d'un carrefour à feux prioritaires pour les bus régionaux. **Accepté.** Ce préavis, qui fait suite aux différentes demandes de crédits validées dans le cadre du programme régional de réorganisation des transports publics, prévoit l'installation de feux prioritaires au carrefour de la rue de la Gare et des routes de Commugny, Founex et Tannay. Cet aménagement donnera la priorité aux lignes de bus se rendant à la gare, améliorant ainsi la fiabilité des horaires, en particulier aux heures de pointe. Il permettra également de modérer le trafic automobile et de sécuriser les traversées piétonnes dans le carrefour. A noter qu'une grande partie de ce crédit, soit CHF 146'000.-, sera prise en charge par le Conseil régional.

Lundi 28 avril 2014

Préavis n° 17/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 170'000.- pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de défense incendie et de secours de Terre Sainte. **Accepté.** L'actuel véhicule indispensable au fonctionnement du bras élévateur, en service depuis 1988, accuse le poids des années. Il sera remplacé par un nouveau véhicule plus fiable et plus performant, dont le financement est réparti sur l'ensemble des communes concernées.

Préavis n° 18/2013-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 44'000.00 pour le remplacement de chaînes d'amarrage des secteurs nord et sud du port. **Accepté.**

Après le remplacement de la chaîne mère en 2005, le remplacement des chaînes d'amarrage de 17 places sur 77 a eu lieu en 2012. Dans le cadre des travaux d'entretien courants du port, il y a maintenant lieu de remplacer les chaînes d'amarrage des 60 places restantes, soit 30 places du secteur nord et 30 places du secteur sud.

Lundi 26 mai 2014

Préavis n° 12/2013-2014 relatif à l'adoption du Plan partiel d'affectation «Au Chaucey». **Accepté.**

Ce plan d'affectation, qui respecte les conceptions directrices de rang supérieur, vise les objectifs principaux suivants:

a) permettre la réalisation de 28 à 34 logements à loyers modiques pour personnes étant soit au béné-

fice de l'AVS et des prestations complémentaires, soit handicapées sans autres ressources que l'AI;

b) garantir la possibilité, pour les établissements scolaires, d'étendre leurs infrastructures dans la zone d'utilité publique par la construction de nouveaux bâtiments;

c) permettre la construction d'un parking collectif souterrain de 215 places environ;

d) conserver et valoriser les bâtiments patrimoniaux existants situés dans le prolongement du bourg;

e) conserver le caractère peu bâti du secteur « Au Chaucey » en sauvegardant sa qualité paysagère et viticole;

f) permettre à la commune d'accroître son patrimoine foncier de 7'960 m² en prolongement des parcelles déjà en sa possession.

Nous informons nos fidèles lecteurs anglophones que malheureusement les traductions du journal n° 17 ne pourront pas être assurées. Nous vous remercions de votre compréhension.

Prochaines séances du Conseil communal

Sous réserve de modifications ultérieures

Lundi 23 juin 2014

Préavis n° 20/2013-2014 relatif aux comptes communaux 2013.

Préavis n° 21/2013-2014 relatif au rapport de gestion 2013.

Préavis n° 22/2013-2014 relatif à des modifications à apporter au Règlement sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales.

Lundi 1^{er} septembre 2014

Les préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.



La salle communale où siège le Conseil communal

Commune

Accès au parc des Rocailles

Le parc des Rocailles, propriété privée de la commune de Coppet, est ouvert au public depuis de très nombreuses années.



Malgré l'installation de jeux pour enfants dans les années 1980, ce lieu est demeuré peu fréquenté jusqu'en 2008, année durant laquelle d'importants aménagements ont été entrepris, notamment afin d'accueillir une buvette mobile, des terrains de beachvolley et de pétanque ainsi qu'une zone pour la pratique du tennis de table. La volonté d'alors était d'améliorer la qualité de vie des habitants de Coppet en leur permettant de se réapproprier ce magnifique endroit qui désormais offrait une large palette d'activités estivales pour toutes les catégories d'âge.

En 2010, des jeux supplémentaires pour les enfants et un radeau de bai-

gnade ont complété l'équipement de ce parc qui n'a cessé d'enregistrer une hausse de sa fréquentation. Ce succès a malheureusement eu comme corollaire une augmentation des incivilités et des problèmes liés à la cohabitation entre les différents usagers, notamment lors des week-ends de forte affluence, entraînant de ce fait le désintérêt croissant de la population copétane vis-à-vis de cet emplacement.

Afin de remédier à cette situation, la Municipalité a décidé de tester, les samedis, dimanches et jours fériés, **un accès limité aux seuls habitants de Coppet et à leurs invités.** Dans ce cas, les Copétans pourront accéder au parc à l'aide de leur carte d'accès à la déchetterie. Cet essai, qui sera effectué du 7 juin au 22 septembre 2014, permettra également de réduire les problèmes de stationnement rencontrés lors des belles journées d'été. Le parc demeure donc sans restrictions d'accès jusqu'au 6 juin et dès le 23 septembre 2014, ainsi que du lundi au vendredi, hormis les jours fériés, du 7 juin au 22 septembre 2014.

La Municipalité

Commune

Permis de construire

Entrée en vigueur de la version révisée de la loi vaudoise sur l'énergie et de son règlement d'application (LVLÉne – RSV 730.01)

Vous trouverez ci-après les dispositions susceptibles d'influencer significativement la conception d'un bâtiment pour les permis de construire délivrés **dès le 1^{er} juillet 2014**:

1. Pour les nouveaux bâtiments, obligation de couvrir au moins 20% des besoins d'électricité, dans des conditions normales d'utilisation, par une énergie renouvelable (art. 28b, al. 1).
2. Pour les nouvelles installations de ventilation de confort, obligation de couvrir au moins la moitié de la consommation d'électricité par une énergie renouvelable ou d'utiliser une source entièrement renouvelable (art. 28b, al. 2 et 3).
3. Pour les nouveaux bâtiments ou les extensions, les installations de

chauffage au mazout ou au charbon ne peuvent couvrir plus de 60% des besoins de chaleur admissible pour le chauffage (art. 30b, al. 2).

4. Pour les nouveaux bâtiments, possibilité de satisfaire à l'obligation de couvrir 30% de la production d'eau chaude sanitaire avec du bois que pour les chaudières d'une puissance supérieure à 70 kW et hors des zones soumises à immissions excessives (art. 28a).

Tous les bâtiments recevant un permis de construire à partir du 1^{er} juillet 2014 devront donc répondre à ces exigences.

Les nouvelles exigences font l'objet d'un formulaire EN-VD72, lequel remplacera à terme l'actuel formulaire E72 rempli lors dans le cadre des demandes de permis de construire.

Source: Direction générale de l'environnement (DGE, Lausanne)

Commune

Quand le Croc'Midi accueille la Municipalité

En date du 8 avril, la Municipalité a répondu favorablement à l'invitation de l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) a partagé un repas avec les enfants fréquentant cette structure. Après s'être présentée, la Municipalité a eu la joie d'écouter un chant dont les paroles ont été écrites par les enfants. Ces derniers ont également eu l'occasion de poser

des questions et d'adresser des doléances aux membres de l'Exécutif qui ont répondu avec beaucoup de plaisir. Des cadeaux confectionnés par les enfants ont aussi été remis à chacun des invités qui garderont un excellent souvenir de cette rencontre. D'ailleurs, la Municipalité a d'ores et déjà prévu de rendre l'invitation.



Les enfants du Croc'Midi ont pu poser des questions aux membres de la Municipalité.

Commune

Police-population

Coppet participant au concept Police-Population (POPUL), de nouveaux panneaux seront fixés aux entrées de la commune.

- Le concept Police-Population, c'est:
- construire un réseau de solidarité entre voisins;
 - améliorer le partenariat police-population;
 - informer personnellement les membres du réseau;
 - recevoir régulièrement des conseils sécuritaires;
 - alerter rapidement.

L'ambition de ce programme est de prévenir les actes criminels en tous genres en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun. L'objectif est que chaque citoyen apprenne à détecter les situations à risques, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité, apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants et signale tout fait éminemment suspect à la police.

Ce n'est ni un transfert de tâches ou de compétences policières, ni la constitution de milices ou de groupes de délateurs. Il s'agit seulement de favoriser et d'encourager les comportements citoyens et responsables de chacune et chacun pour empêcher les délinquants d'agir.

Chaque citoyen peut devenir membre de ce concept. Celui-ci a produit à maintes reprises des résultats dissuasifs face aux cambriolages et les panneaux ont un effet décourageant face à la délinquance.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:

Mme Nicole Imesch, Municipale de la police, par l'intermédiaire de M. Jean-Paul Piwowarczyk, responsable de la sécurité.

Tél. 022 960 87 02 ou
construction@coppet.ch

Source: Division prévention criminalité Police cantonale (www.police.vd.ch)



Canton

Ce qui se passe au canton

Résumé exhaustif de 3 sujets débattus lors des séances du Grand Conseil.

Plan directeur cantonal

Le 25 mars 2014, au terme de plus de seize heures de débat, la troisième adaptation du plan directeur cantonal a été adoptée, moyennant plusieurs amendements.

Ce plan a comme objectif de coordonner la gestion du territoire entre l'Etat, les communes et les régions. La question de l'autonomie des communes versus planification stratégique a été au cœur des débats, notamment en matière de construction de logements. La crainte qu'une planification cantonale ne réduise la marge de manœuvre des communes dans la gestion de leur territoire était très forte. Dès lors, le Grand Conseil a rejeté la plupart des mesures d'accompagnement liées à la construction de logements à loyers abordables proposées par le Conseil d'Etat.

Commerce du sel

Le 8 avril 2014, le Grand Conseil a accepté à l'unanimité l'union de la Saline de Bex (VD) avec les Salines Suisses du Rhin. Cette décision permet ainsi à la Saline de Bex d'exporter ses produits hors du canton et d'ouvrir notre frontière vaudoise à la vente des produits des Salines Suisses du Rhin.

Dans la foulée, la loi sur la contrebande du sel (LSel) a été abrogée. Cette loi de 1804 prévoyait que si un contrevenant était arrêté en essayant d'importer du sel sur le territoire vaudois, il devait payer une amende de dix fois la valeur du sel en sa possession et que tant que cette amende n'était pas payée, les bateaux, chars, chevaux et ustensiles ayant servi à cette importation ou à ce commerce restaient confisqués! Heureusement que l'on ne risque plus de se faire saisir notre voiture pour un kilo de sel acheté à la Migros de Versoix!

Centre commercial

Il a été également longuement débattu des conditions et des mesures à prendre pour accepter une proposition d'implantation d'un centre commercial. L'objectif du Conseil d'Etat était de limiter la surface de ces centres commerciaux à 1000 m² de surface de vente. Finalement, après plusieurs amendements, c'est la surface de 2'500m² qui a été retenue.

Amélie Cherbuin, Députée

Sports

Coppet Fun Event 2014



Bruno Sroka

Sous l'originale initiative de M. Damien Pompier, habitant de Coppet, il vous est proposé de découvrir, en famille, un sport qui se pratique de plus en plus dans notre région.

Stand up paddle, cela vous parle-t-il? Bien qu'il soit né dans les années 60, le SUP n'a pas connu l'engouement

escompté à ce moment-là. Il n'est revenu sur le devant de la scène que lors d'une compétition à Hawaï en 2004. Le but de ce sport est de se tenir debout sur une planche plate et de se propulser à l'aide d'une pagaie.

Une journée d'initiation se déroulera au **Parc des Rocailles le samedi 28 juin de 9h à 18h**, avec l'aimable collaboration d'un professionnel de Kitesurf, Bruno Sroka, champion du monde en 2007 et 2009, triple vainqueur de la coupe du monde, d'Europe et de France dans sa discipline, et du soutien du Sauvetage de Coppet. Messieurs Pompier et Sroka transmettront leurs connaissances et leurs conseils gratuitement à qui souhaite découvrir ce sport. Cette initiation est prévue pour les nageurs de 7 à 77 ans à qui tout le matériel sera aimablement mis à disposition. Les plus petits ne seront pas oubliés, car la Ludothèque de Terre Sainte sera également présente afin d'occuper le petit frère ou la petite sœur

pendant que papa ou maman seront sur le plan d'eau avec le ou les plus grands.

A midi est prévu un barbecue américain. L'après-midi fera place à une compétition bon enfant, il va sans dire. Afin que tous aient les meilleures chances de l'emporter, les équipes devront impérativement être formées d'un adulte, un parent par exemple, et de deux enfants (frères, sœurs ou copains). Les vainqueurs de cette course seront récompensés. En cas de fort vent, une démonstration de Kitesurf vous sera proposée en remplacement.

Quelle que soit la météo, Damien Pompier et Bruno Sroka vous ont concocté une journée familiale inoubliable. Ambiance Hawaï garantie!

Dominique Bertoncini

Date de la manifestation:
Samedi 28 juin 2014
Parc des Rocailles: 9h-18h

Sports

Hockey sur gazon, un sport pour tous

La saison de hockey sur gazon a repris le 4 mars sur le terrain des Rojalets.

Le hockey sur gazon est un sport collectif de balle mettant aux prises deux formations de onze joueurs équipés d'une crosse. Son histoire remonte en Angleterre à la fondation du premier club: Blackheath en 1851. Depuis, il n'a cessé d'évoluer pour devenir, en 1908, un sport olympique!

Grâce à la structure d'un grand club connu dans la région (USTS), le hockey sur gazon a pu profiter d'un succès sportif et social. Depuis ses débuts au printemps 2012, le club a gagné le prix de développement de Swiss hockey et a été nommé un des meilleurs 5 nouveaux clubs d'Europe. Chaque semaine, l'USTS Field Hockey accueille jusqu'à 90 joueurs de 5 ans et plus.

Les premiers tournois du printemps ont eu lieu les 3 et 4 mai pour les catégories U8 et U11 et le 11 mai pour les U14. Tous les clubs romands étaient représentés (Servette, UGS, Black Boys, Lausanne, HC la Côte et

Neuchâtel). C'était la fête! La participation des enfants et de leurs parents à l'organisation de cette manifestation a été très importante et très appréciée.

Les équipes jouent en deux catégories: challenge pour les joueurs amateurs et élite pour les joueurs de compétition, ce qui permet à tous ceux qui désiraient s'initier à ce sport de s'inscrire pour les entraînements.

Vous trouverez les horaires des entraînements en cliquant sur le site: www.ustsfieldhockey.ch ou en téléphonant au 079 799 88 70

Nous nous réjouissons d'avance de votre visite.

Source: Hockey-club sur gazon de Terre Sainte



L'équipe de U11 Challenge

Vie locale

Atelier Arc-en-ciel

Cela fait une quarantaine d'années que Mme Murielle Favre manie le pinceau avec art et qu'elle enseigne la peinture sur porcelaine.

Passionnée de dessin et dotée d'un coup de crayon particulièrement habile, elle transmet avec passion les différentes techniques et son savoir-faire à une trentaine d'élèves adultes de tous horizons. A l'origine, Murielle Favre cherchait une occupation pour enrichir son temps libre. Après cinq ans d'un patient apprentissage de cet art pictural, elle fut approchée par quelques membres des Paysannes Vaudoises qui, ayant eu vent de son talent, émirent le souhait de se familiariser avec cette activité. N'ayant jamais enseigné, Murielle Favre douta de ses capacités jusqu'à ce que son professeur d'alors lui dise qu'enseigner était une manière de progresser. Et c'est ainsi qu'elle s'est lancée.



Passionnée, Mme Favre parfait en permanence sa formation et apprend de nouvelles techniques en suivant des séminaires et stages de peinture un peu partout dans le monde. Ceux-ci l'ont déjà conduite, entre autres, au Brésil ou en Allemagne. Lors de son

emménagement à Commugny, en 1982, elle installe ses élèves dans sa cuisine. Le succès étant au rendez-vous, l'endroit devient vite trop petit et c'est par hasard qu'elle a l'opportunité de louer l'arcade du 36 de la Grand-Rue à Coppet, au cœur du bourg. Et c'est à cette adresse que depuis douze ans, cette artiste transmet et partage sa passion à cinq ou six élèves à la fois, trois jours et demi par semaine.

Ne croyez pas qu'il faille avoir un don particulier, car même si vous ne savez pas bien dessiner, il est possible de décalquer un motif sur la porcelaine et Mme Favre sera là pour corriger un trait de crayon maladroit ou une perspective mal habile. La cuisson des pièces se fait également à l'atelier.

De nombreuses expositions jalonnent la carrière de cette artiste, notamment

au Caire, en Belgique à Marseille et plus près de chez nous à la Fondation Gianadda à Martigny, pendant 20 ans, ou encore à Lausanne. La prochaine exposition de ses œuvres est prévue à Yverdon-les-Bains, lors du «Porcelaine Show», du 17 au 19 octobre 2014, et Murielle Favre trouve, heureusement, encore le temps de peindre le soir chez elle devant la télé.

Chers lecteurs, si vous cherchez une activité artistique qui se déroule tout près de chez vous, n'hésitez à passer la porte de l'atelier Arc-en-ciel afin d'exprimer votre créativité.

Dominique Bertoncini

Atelier Arc-en-ciel

Mme Murielle Favre, Grand Rue 36
Tél. 079 332 25 73
www.atelier-arc-en-ciel.ch

Vie locale

Ludovic Pislér, maître ramoneur



Arrivé à Coppet en 1982, notre ramoneur officiel a embrassé ce métier par choix.

Son apprentissage de 3 ans a été suivi d'une maîtrise fédérale obtenue après 4 ans de formation supplémentaire. En 2002, M. Pislér a ouvert son entreprise aux Toises; il est au bénéfice d'une convention exclusive passée avec 11 communes. Trois ramoneurs le secondent; son épouse s'occupe de l'administration. Ces professionnels détiennent une sorte de monopole; leurs tarifs sont cantonaux, négociés entre l'AVMR (voir ci-dessous) et l'ECA.

Ils doivent contrôler les cheminées une fois par année pour garantir la sécurité, mais les nettoient uniquement en cas de nécessité, s'agissant d'installations d'appoint. En ce qui concerne les chauffages dans les immeubles et villas, que les chaudières fonctionnent au mazout, au gaz, au bois ou aux pellets, contrôler et nettoyer régulièrement son installation protège non seulement des dangers d'incendie et d'intoxication, mais permet de réaliser des économies substantielles. Le travail sur les installations à combustible solide prend de l'ampleur puisque dans notre canton, toute nouvelle construction doit utiliser au moins 30% d'énergies renouvelables. Le ramoneur – un service public de proximité, pour notre sécurité et notre bien-être.

Martin Steib

Ludovic Pislér

chemin du Signal 5
Tél. 022 776 63 54
info@pislér-ramonage.ch
www.ramoneurs-vd.ch
(Association Vaudoise des Maîtres Ramoneurs, AVMR)

Vie locale

Arcade Vertige 1994-2014

En septembre, la boutique de fleurs Vertige fêtera ses 20 ans. Le Journal de Coppet ne pouvait laisser passer cette joyeuse information.

La passion des fleurs a saisi très jeune Barbara Séquin. A 16 ans, elle s'engage chez Marianne Keller Top Créations à Genève qui lui enseigne le métier et où elle passera son CFC de fleuriste. Son papier en poche, elle part à l'étranger connaître d'autres horizons.

En 1994, le fleuriste d'alors ayant cessé son activité, Barbara Séquin reprend son commerce non sans avoir au préalable fait des transformations et apporter sa touche personnelle.



Barbara, Maude et Chloé

Au fil des années elle a amélioré son service à la clientèle, ce qui lui permet d'assurer toutes les demandes, telles que mariages, anniversaires, réceptions, etc. Elle livre également dans le monde entier par le biais d'internet.

Ses deux collaboratrices, Maude et Chloé, fidèles et compétentes, la secondent avec efficacité. Entrez dans le magasin, vous serez toujours accueillis avec un large sourire. De plus, un espace café/thé nouvellement créé vous permettra de patienter, le temps que votre bouquet soit confectionné.

Barbara Séquin participe chaque année aux Jardins en Fête où son stand déborde d'originalité et de surprises. Elle a encore comme projet d'ouvrir très prochainement son site internet qui vous permettra, entre autres, de passer directement vos commandes.

Isabelle Naville

Arcade Vertige

Barbara Séquin, Grand-Rue 63
Tél. 022 776 92 00
barbara.sequin@bluewin.ch

Horaires:

Lundi-vendredi: 7h30-12h30/13h30-19h
Samedi: non stop, 9h-17h

Portrait

Doris Jakubec

Un prix prestigieux pour récompenser une amoureuse de la littérature romande qui a œuvré sans relâche pour son rayonnement

Le Prix de l'Université de Lausanne a en effet été décerné à Mme Doris Jakubec, habitante de Coppet, pour la remerciement de son long et beau parcours au sein de cette noble institution.

De 1981 à 2003, elle a été professeure associée à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne où, en tant que spécialiste de la littérature romande, elle passait pour une marginale un peu illuminée!!

Pourtant, grâce à son acharnement, elle a réussi à faire entrer le vaudois Charles Ferdinand Ramuz aux éditions de la Pléiade et elle a collaboré plus tard à l'édition, toujours à la Pléiade, des écrits de Philippe Jaccottet. Magnifique reconnaissance de la France aux écrivains suisses.

Depuis sa retraite, cette femme passionnée de critique génétique s'est attaquée à plusieurs «chantiers» éditoriaux, notamment à l'œuvre de Charles-André Cingria et surtout à Guy de Pourtales dont elle a préfacé le roman «la Pêche miraculeuse» lors de sa réédition en 2013 (je rappelle aux



lecteurs l'intérêt de ce roman dont une partie de la trame se situe au bord du Léman, du côté de Mies). A lire donc de toute urgence! Elle a également lu toute sa correspondance dont elle a tiré 3 volumes.

Elle peut donc être fière – et nous aussi – d'avoir remis au goût du jour des auteurs trop souvent laissés dans la poussière des bibliothèques.

Cette grande dame déjà récompensée en 2012 par le Prix culturel Leenaards a donc reçu le 23 mai dernier, jour du dies academicus, le Prix de l'Université de Lausanne.

La commune de Coppet s'associe à cette reconnaissance de son travail de recherche et d'enseignement et félicite chaleureusement sa citoyenne. A l'époque, Madame de Staël l'eût sans doute intégrée dans ses salons!

Isabelle Naville

Culture

Le Groupe de Coppet face à la chute de Napoléon

L'Histoire est au coin de notre rue, profitons pour nous y plonger en allant voir l'exposition au Château de Coppet.

Deux cent ans après la chute de Napoléon, une exposition temporaire nous fait rencontrer le «Groupe de Coppet», composé d'intellectuels opposés à Napoléon dont la figure maîtresse n'est autre que Germaine de Staël.

En 1814, l'Empire étant sur le point de s'effondrer, Madame de Staël et les membres de son cercle, réfléchissent aux bases auxquelles devrait s'atteler l'Europe de manière à éviter un vide politique: quel régime, quelle politi-

que, quel dirigeant, le retour des Bourbons ne s'imposant pas d'emblée.

Au travers de cette exposition qui retrace cette année historique, c'est toute l'atmosphère qui régnait autour de Madame de Staël, Benjamin Constant et Sismondi que le public peut découvrir. Y sont exposés au travers de six thèmes majeurs, des manuscrits originaux, des dessins, des imprimés, des tableaux qui permettent de mieux comprendre ces trois illustres personnages.

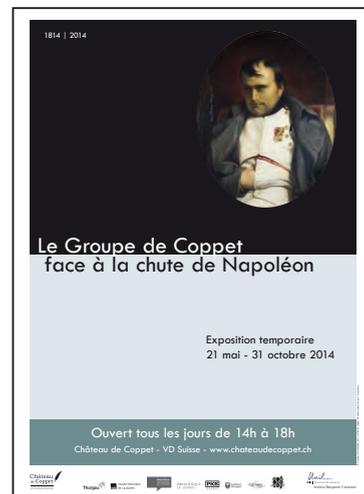
L'exposition mise sur pied par la Fondation Othenin d'Haussonville pour le rayonnement de l'esprit de Coppet, en collaboration avec l'Institut Benjamin Constant de l'Université de Lausanne, se tiendra jusqu'au 31 octobre.

Elle est ouverte tous les jours de 14h à 18h. Visites guidées sur réservation (visites@chateaudecoppet.ch)

Un colloque international ayant pour thème: «Le Groupe de Coppet et la fin de l'Empire» terminera la commémoration de ce bicentenaire. Il se tiendra au Château de Coppet le 1^{er} octobre.

Maria Donner

Château de Coppet, Tél. 022 776 10 28
www.chateaudecoppet.ch



Histoire

Les armoiries de Coppet ou comment ciseler une explication

Le site de la commune nous offre trois lignes au sujet des armoiries de Coppet: on en ignore l'origine et un sceau atteste, dès le XVII^e siècle, de l'existence d'un blason d'azur à la coupe d'argent.

Le champ ou le fond azur, en héraldique, représente la vertu théologale de la tempérance, et l'argent signifie l'innocence. Le Petit Robert nous confirme que l'azur est la couleur d'un beau bleu clair, couleur du ciel infini et des flots: belle image pour Coppet, sis au bord du bleu Léman. «Ô vieux Léman, toujours le même, Bleu miroir du bleu firmament», écrit Eugène Rambert au XIX^e siècle. Ces teintes se trouvent également sur un blason peint dans le temple et encadré par la date de 1484.



La coupe, quant à elle, peut représenter un calice (vase sacré où s'opère la consécration du vin lors de la messe) ou un verre à boire généralement plus large que profond et reposant sur un pied.

Cherchons alors une signification pour Coppet, en citant M. Olivier Delacrétaz, auteur des armoiries de Terre Sainte: «L'héraldique s'inspire [...] de l'histoire, la plupart des armoiries communales vaudoises font allusion à des événements ou à des personnages historiques.» Le livre sur Coppet des éditions Cabédita nous apprend que de la paroisse de Commugny viennent une confrérie du Saint-Esprit en 1373, puis une confrérie de l'Eucharistie, en 1379. Voici donc un premier indice qui

relierait la coupe de nos armoiries à un calice de communion. Plus tard, après la Réforme, Daniel de Bellujon obtient la Terre de Coppet, le 10 avril 1621, des mains du Seigneur de Lesdiguières, dont il était l'homme de confiance. Très présent à Coppet, le baron de Bellujon offre au temple un service de Sainte Cène, ensemble composé d'une aiguière à bec verseur, d'un plat et de «deux coupes en argent doré à pied lissé, nœud en urne et coupe légèrement évasée et de forme arrondie, gravée des armes de Daniel Bellujon [...]» (p. 197). Or le Grand Armorial de France, dans son tome troisième, nous apprend que les armoiries du baron de Bellujon de Coppet sont «d'azur à une coupe d'or posée en chef, accomp. en pte d'un croissant de mesme». Bien sûr, il y a loin de la coupe aux lèvres, mais comment ne pas supposer un rapprochement avec l'actuel blason de Coppet?

En héraldique, la coupe se distingue du calice. Elle est «un meuble représenté dans les écus avec une forme plus basse et plus évasée que celle du calice». Elle était le symbole de l'office ou charge d'échanson. Ainsi, cette définition nous amène à des considérations plus laïques, plus prosaïques. Coppet fait partie de la région de Terre Sainte où la vigne cultivée nous offre son délicieux nectar. Alors, cette coupe d'argent qui se détache sur l'azur céleste et lacustre ne contiendrait-elle pas le bon vin qui rassemble, qui réunit les bons vivants?... Le Chœur d'hommes de Coppet, Chœur du Léman, ne chante-t-il pas: «Vive le vin! Vive le vin! Vive le vin vaudois»? Il pourrait ajouter ces paroles d'un chant du XVII^e siècle: «Remplis ton verre vide, vide ton verre plein, je ne saurai voir dans ta main ton verre ni vide, ni plein!»

Violaine Stiassny Monneron

Manifestations

La Route Lyrique

L'Opéra de Lausanne démarre sa tournée estivale et posera à nouveau ses valises dans le Parc du Château de Coppet pour une représentation unique.

Après le succès rencontré lors de l'édition de 2012, l'Opéra de Lausanne, avec la collaboration de la commune de Coppet, a décidé de renouveler l'expérience en présentant Phi-Phi, une opérette du genevois Henri Christiné, mise en scène par Gérard Demierre que tous les Copétans connaissent bien, puisqu'il a signé les spectacles «Le Gros Poisson du Lac», «Mme de Staël, bonsoir» et «Frankenstein». Les costumes et les décors ont été confiés à Sébastien Guenot.

Le compositeur, Henri Christiné (1867-1941), professeur de latin et de grec à Genève, signe avec Phi-Phi un chef d'œuvre de la musique légère. Créé aux Bouffes-Parisiens 1918, au lendemain même de l'armistice, cette opérette est une douche de légèreté et de frivolité après quatre ans d'une effroyable guerre.



Succès colossal pour cette pièce qui tint trois ans d'affiche et sera donnée plus de quarante mille fois en quelque douze langues.

L'histoire en bref

L'action se passe dans l'atelier du célèbre sculpteur Phidias en 600 avant Jésus Christ. Phidias, nommé «Phi-Phi», est à la recherche d'un modèle pour poser pour une statue de la Vertu. Après avoir posé son regard sur quantités de modèles dans leur plus simple appareil, il pense avoir trouvé l'idéal en la personne d'une demoiselle Aspasie mais fort désireuse de mettre la main sur un homme assez riche pour lui assurer un brillant avenir.

Madame Phidias, fort belle au demeurant, est courtisée par un jeune prince qui, pour s'approcher d'elle, se fait appeler Ardimédon et se propose comme modèle pour poser pour une statue de l'Amour. Grâce aux ruses de son compère, le coquin Le Pirée, le prince devient l'amant de Madame Phidias. Alors, pour se consoler, Phi-Phi devient l'ami d'Aspasie, laquelle, grâce à ses nouvelles relations devient l'épouse d'un homme d'état célèbre nommé Periclès.

Source: Opera de Lausanne

Le spectacle aura lieu le lundi 7 juillet à 21h15 par tous les temps dans le parc du Château de Coppet. Restauration sur place, dès 19h. Tarifs Fr. 20.-/30.-

Informations et billetterie:
www.opera-lausanne.ch

Manifestations

Fête de la Musique

Victime de son succès, la Fête de la Musique affiche une programmation sans précédent.

L'association «Pour Coppet», investitrice en 2010 de la 1^{re} fête de la musique à Coppet, s'imaginait-elle que 4 ans plus tard, cette manifestation n'aurait plus rien à envier à ses concurrentes.

En effet, 2014 marque un renouveau et promet à ses habitants une journée magique. On la voulait plus importante, plus attrayante, plus à l'image de ce que vous pourriez en attendre. Pour ce faire, les Autorités municipales ont donné carte blanche à Didier Imesch pour qu'ensemble avec la Jeunesse de Coppet, il nous concocte un programme à faire pâlir d'envie ceux qui malheureusement ne pourront s'y rendre!

Plusieurs nouveautés sont à signaler. D'abord, les horaires ont été prolongés jusqu'à 2h du matin, permettant ainsi aux branchés du disco et aux nostalgiques des années folles d'investir la piste de danse pour un moment magique de transe corporelle. Ensuite, des ateliers inviteront les amateurs de hip-hop et les futurs Guetta de la platine à exercer leurs talents avec des professionnels de la branche.

Enfin, parce qu'une fête ne se conçoit pas sans penser restauration, un stand de saucisses et un repas servi chaud calmeront les estomacs aux



abois. Quant aux assoiffés, ils pourront se désaltérer au bar.

Cette manifestation aura lieu le 21 juin, de 11h à 2h, par tous les temps avec deux scènes installées (salle communale et cantine). Chaque groupe proposera des musiques différentes, allant de la fanfare au country, en passant par le jazz, le reggae, la techno et j'en passe. Un groupe de rock de Coppet sera également de la partie.

Une belle fête en perspective, vous dis-je, et, cerise sur le gâteau, **tous les concerts sont gratuits.**

Pour toute information, vous avez le choix entre le site internet de la commune (www.coppet.ch), Facebook ou Youtube

Isabelle Naville

Manifestations

Fête Nationale

Comme toutes les traditions, la fête du 1^{er} août est immuable. On vous y attend nombreux comme chaque année.

Le lieu où se déroule cet événement est toujours le même, et pour cause, il est probablement un des endroits les plus merveilleux de la Côte. En effet, l'esplanade Germaine de Staël offre une vue magnifique sur le lac qui émerveille les visiteurs et leur donne un petit goût de «reviens-y».

Toutefois, à l'heure où nous mettons sous presse, le programme définitif de cette journée n'est pas encore connu. Par contre, nous pouvons d'ores et



déjà vous annoncer **le concert exceptionnel qui sera donné à 11h sur l'Esplanade Germaine de Staël**, par

le groupe anglais Hampshire County Training Band. Cet ensemble de cuivres et percussions, joue un répertoire

aussi bien classique que moderne. Cet ensemble comportant 55 musiciens, il donnera à coup sûr à cet événement un retentissement tout à fait particulier.

Restauration sur place après le concert. Tous les autres détails concernant cette journée feront l'objet d'un tout ménage, distribué aux Copétans.

Le site www.coppet.ch vous donnera également toutes les informations nécessaires.

Isabelle Naville

Mémento

Du 15 mai au 31 octobre

- Exposition «le groupe de Coppet face à la chute de Napoléon», 14h-18h, Château de Coppet,

Juin

Jeudi 12

- Soirée de jeux pour les + grands et les adultes, 19h-22h, Ludothèque de Terre-Sainte
Inscriptions par mail à ludothèque@terresainte.ch
www.ludothèque@terresainte.ch

Mardi 17

- @ZE MOTS DU NET@, spectacle organisé par Action Innocence, l'APE Terre Sainte et la Direction de l'Établissement Secondaire de Coppet, 20h00, Aula du Collège de Terre Sainte

Samedi 21

- Fête de la Musique, dès 11h00, place des Ormes
Infos: www.coppet.ch

Lundi 23, mardi 24, mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27

- Festival de théâtre «Autour de Mme de Staël», Château de Coppet
www.autourdemmedestael.ch

Samedi 28

- «Coppet Fun Event 2014», initiation au Stand Up Paddle, dès 09h00, parc des Rocailles

Juillet

Lundi 7

- Route Lyrique «Phi Phi», opérette de Henri Christiné, 21h15, parc du Château de Coppet
www.opera-lausanne.ch

Dimanche 13

- Concert du Geneva Amateur Operatic Society GAOS, 18h00, temple de Coppet

Août

Vendredi 1

- Fête Nationale, dès 10h30, esplanade Germaine de Staël

Samedi 16

- Fête du Lac, dès 11h00, esplanade Germaine de Staël

Septembre

Mercredi 3

- Les Rencontres de Coppet: Conférence de M^e Marc Bonnant «la censure – l'offense de la morale à la liberté», 20h, Château de Coppet
Infos: www.lesrencontresdecoppet.ch

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, www.coppet.ch

Carnet rose

- Cadillac Eli Franklin, le 20 février 2014
- Cadillac Jude Nelson, le 20 février 2014
- Daher Oscar, le 21 avril 2014

Décès

- M. Bickel Daniel, le 19 février 2014
- Mme Ammann Suzy Arlette, le 29 mars 2014
- M. d'Andlau de Cléron d'Haussonville Othenin, le 6 avril 2014
- Mme Antonietti Simone, le 19 avril 2014
- M. Misteli Laurent, le 3 mai 2014

La pensée du trimestre

«Il n'est jamais trop tard pour devenir ce que l'on aurait pu être»

George Eliot

Le saviez-vous?

Visite guidée du Bourg de Coppet (français, allemand, anglais)

Profitez de l'expérience de nos guides pour une visite-promenade dans le Bourg de Coppet d'une durée d'environ une heure!

Toute l'année sur demande

Informations:
Tél. 022 776 39 34, Mme Meylan
Tél. 022 776 16 74, Mme Maire
www.coppet.ch

Organisation: Coppet Accueil

Notre correcteur attitré ayant pris des vacances, nous remercions d'ores et déjà nos lecteurs de faire preuve de tolérance au cas où quelques coquilles se seraient glissées dans le texte!

Impressum

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Isabelle Naville
Rédaction: Dominique Bertoncini, Amélie Cherbuin, Maria Donner, Martin Steib, Violaine Stiassny Monneron
Conception et mise en page: Publium SA – Thomas Marchand
Tirage: 2'500 ex.
Contact: Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch
Site web: www.coppet.ch



AUTOUR DE MME DE STAËL

Festival de Théâtre au château de Coppet
du 23 au 27 juin 2014

23 juin Marc Bonnant
24 juin Roméo et Juliette
25 juin Olympe de Gouges
Maria Metral-Daniel Vouillamoz
Victor Hugo - Guillotine
26 juin Les Précieuses Ridicules
27 juin Napoléon - Alain Carré
François-René Duchâble - Beethoven

Un spectacle différent chaque soir à 20h

Billetterie: 079 451 64 06 et Ticket Corner
www.autourdemmedestael.com

Alain d'Ambrioucq - concert de clavecin le 23 juin à 19h, entrée libre

Conférences gratuites à 19h
Petite restauration sur place sans réservation

Pour le restaurant téléphoner au +41(0) 22 980 81 71 (sauf fêtes et jours fériés)
(programme sous réserve de modifications)



COPPET FUN EVENT
PLAGE DES ROCAILLES
SAMEDI 28 JUIN

Animations GRATUITES pour Petits et Grands

STAND UP PADDLE 2014

GUEST STAR - BRUNO SROKA, CHAMPION DU MONDE DE KITESURF ET AVENTURIER DES MERS

9H00 INITIATION STAND-UP PADDLE (JUSQU'À 11H30)
12H00 BBQ AMÉRICAIN, BURGER & HOT-DOG
14H00 COMPÉTITION RELAIS "FATHER & SON"
17H00 PRÉSENTATION DE BRUNO SROKA
17H30 REMISE DES PRIX

www.coppet.ch



Phi-Phi
Opérette de Henri Christiné

ROUTE LYRIQUE 2014 DU 1^{er} JUIN AU 31 JUILLET

MEZÈRES
FRIBOURG
RENS
AUSONNE
GULY
BEX
CHATEAU D'ANGLE
CHATEAU DE CHILLON
COSSONAY
NYON
CORRENTON
ORBE
LAUSANNE



n° 17 – juin 2014
Imprimé sur un papier recyclé.

